



Adresse : 10 ALLEE HERGE
SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE (35)

Carte valable jusqu'au : 17.06.2022

délivrée le : 18.06.2012

par : PRÉFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE (35)

Signature de l'autorité :



Madame, monsieur,

Je suis dans l'incapacité de fournir actuellement une pièce d'identité en cours de validité. Je vous fournit une copie de mon ancienne carte (expirée depuis juin 2022) ainsi que le récépissé de ma demande de renouvellement, car les délais d'obtention sont pendant les vacances d'été, relativement long.

Je vous fournirai dès que possible une copie de ma nouvelle carte nationale d'identité.

En espérant ne pas entraver ma demande de renouvellement de bourse Vallet je reste à votre disposition si vous rencontriez un problème.

Cordialement,
Pinotais Charlotte

le 24 aout à Rennes,





Récépissé de dépôt d'un dossier
 De carte nationale d'identité
 De passeport

- Carte d'identité à restituer
 Passeport à restituer
 Titre républicain/DCEM à restituer
 Titre de séjour à restituer

SITE : CENTRE

- Délai d'obtention (*à titre indicatif*) : SEMAINES MINIMUM à compter du dépôt du dossier et sous réserve de la validation de votre dossier par le service instructeur.
- Suivi de votre demande : Aucun renseignement ne sera donné par téléphone. Vous pouvez suivre votre demande sur le site : <https://moncompte.ants.gouv.fr/connexion>
- Retrait de votre titre d'identité, SANS RENDEZ-VOUS, à réception du SMS.
Attention : présence obligatoire au retrait à partir de 12 ans et restitution de l'ancien titre.
- Votre titre d'identité est conservé 3 mois. Passé ce délai, il est détruit.

Ce document ne vaut pas justificatif d'identité. Il prouve uniquement le dépôt d'un dossier aux nom et prénom reportés sur le récépissé. Il ne préjuge pas des suites réservées à l'issue de l'instruction en préfecture.

Récépissé de demande de titre biométrique-CNI

soussignée,

nom : PIROTAIS

nom d'usage : Néant

nom : CHARLOTTE, PRUNE

âge : 160cm

le : 14/11/2001

RENNES (035)

nationalité française et

résidant à : 6 RUE DU FINISTÈRE

code postal) : RENNES (35700)

de téléphone : 0783215134

certifie l'authenticité des données de la

demande : 350361022H16G4D8Y

lement établies sur la base de la

e-demande : M6QPCPEAF6

16/08/2022 à 14h44m14

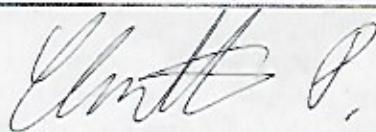
ues avec l'agent de recueil.

ncien titre devra être rendu à la remise

nature du demandeur :

Récépissé de demande de titre biométrique-CNI

Je soussignée,
Nom : PIROTAIS
Nom d'usage : Néant
Prénom : CHARLOTTE, PRUNE
Taille : 160cm
Née le : 14/11/2001
A : RENNES (35330)
de nationalité française et
Résidant à : 6 RUE DU FINISTÈRE
Ville (code postal) : RENNES (35700)
N° de téléphone : 0783215134
Certifie l'authenticité des données de la
Demande : 350361022H16G4D8Y
initialement établies sur la base de la
Pré-demande : M6QPCPEAF6
Le 16/08/2022 à 14h44m14
Relues avec l'agent de recueil.
L'ancien titre devra être rendu à la remise
Signature du demandeur :



Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et des amendes prévues par les articles 441-6 et 447-7 du code pénal. Le droit d'accès aux informations prévu par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès de la préfecture ou de la sous-préfecture de votre résidence. Suivre votre demande sur internet : <https://passeport.ants.gouv.fr>

pot d'un dossier
onale d'identité

- | |
|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Carte d'identité à restituer |
| <input type="checkbox"/> Passeport à restituer |
| <input type="checkbox"/> Titre républicain/DCEM à restituer |
| <input type="checkbox"/> Titre de séjour à restituer |
| <input type="checkbox"/> |

atif) : **SEMAINES MINIMUM** à compter du dépôt du dossier pour validation de votre dossier par le service instructeur.

Un renseignement ne sera donné par téléphone. Vous pouvez suivre l'[lien](https://moncompte.ants.gouv.fr/connexion)

, **SANS RENDEZ-VOUS**, à réception du SMS.
Le retrait à partir de 12 ans et restitution de l'ancien titre.

rvé **3 mois**. Passé ce délai, il est détruit.

ntité. Il prouve uniquement le dépôt d'un dossier aux nom et prénom des suites réservées à l'issue de l'instruction en préfecture.